



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

**COMMISSION PERMANENTE
CONF/SC(2016)SYN4**

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
DE LA RÉUNION DU 10 OCTOBRE 2016**

Présents : Michel AGUILAR, Jean-Michel CAUDRON), Anne-Marie CHAVANON, Antonina DASHKINA Karl DONERT, Oren GOSTIAUX (est arrivé au cours de la réunion), Jean-Marie HEYDT, Salomon LEVY, Thierry MATHIEU, Simon MATTHIJSEN, Israël MENSAH (s'est absenté à partir de l'après-midi), Roseline MOREAU, Anne NEGRE, Maritchu RALL, Cyril RITCHIE, Sabine ROHMANN, Anna RURKA, Didier SCHRETTTER, lamvi TOTSI

Excusés : Jessica CHAMBA, Laura FRATI-GUCCI, Jean-Marie HEYDT (pour une partie de la réunion)

1. Ouverture de la réunion

Anna RURKA, Présidente de la Conférence des OING

2. Ordre du jour : adopté à l'unanimité

3. Carnet de bord des réunions du 21 et 23 juin 2016 : adopté à l'unanimité

4. Nomination du/de la rapporteur(e) de la réunion

Jean-Michel Caudron le matin, et Anne Kraus l'après-midi.

5. Présentation par la Division des droits des enfants de la 2^{ème} édition de la Journée internationale de la protection des enfants contre l'abus et l'exploitation sexuels

La Conférence des OING est invitée à s'engager dans la promotion de la Journée internationale de la protection des enfants contre l'abus et l'exploitation sexuels. La lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants fait partie de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits des enfants. La Stratégie vise à réduire l'écart entre les normes et la pratique afin que les normes existantes relatives aux droits des enfants soient effectivement appliquées.

Le site web conçu et animé par la Division des droits des enfants du Conseil de l'Europe contient de nombreux d'outils pour tout âge. Un contact direct est dès à présent établi entre le secrétariat et le groupe de travail Droits des enfants de la Conférence.

6. Echange de vues avec les OING invitées sur les priorités dans le champ de l'abolition de la peine de mort et de la prévention de la torture et action de la Conférence des OING en faveur de l'abolition de la peine de mort et de la torture

Aurélié Placais et Jessica Corridor, représentantes de la Coalition mondiale contre la peine de mort ainsi que Michael Remmert, adjoint au directeur de la Direction de la planification politique

du Conseil de l'Europe, ont échangé avec la Commission permanente sur les enjeux actuels de la lutte pour l'abolition de la peine de mort et de la prévention de la torture.

L'action de la Conférence des OING sur le sujet pourrait être de rappeler et de promouvoir le droit à la vie et au non recours à des pratiques dégradantes pour la dignité humaine (articles 2 et 3 de la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales). Cette action sera réalisée en partenariat avec la Coalition.

7. Information sur les activités passées et à venir (voir le calendrier sur le site web de la Conférence des OING)

7.1. Activités de la Présidente :

- visite à Bucarest (11-13 septembre) et visites planifiées à Berlin (24-26 octobre) et à Budapest (20 au 22 novembre) ;
- ouverture de la session thématique sur la liberté d'association à *Human Dimension Implementation Meeting 2016*, OSCE (Varsovie, 20-21 septembre) ;
- intervention lors de la 33^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme (ONU) relatif à la participation des organisations de la société civile aux organisations régionales et internationales (Genève, 26 septembre) ;
- intervention à la conférence de clôture du travail mené par le groupe EUR-OPA (Lisbonne, 14 octobre) ;
- Intervention à l'Université d'automne du Mouvement européen (Strasbourg, 15 octobre) ;

7.2. Activités des représentants de la Conférence

- séminaire sur les droits des personnes handicapées et la Charte sociale européenne (Minsk, 20 septembre, Jean Michel Caudron) ;
- Conférence de haut niveau du Conseil de l'Europe sur la stratégie 2014-2017 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (Tallin, 30 juin-1er juillet, Anne Nègre) ;
- Prix Nord-Sud du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe (Lisbonne, 30 juin, Jean-Michel Caudron) ;
- réunion du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG : information sur l'ordre du jour (Strasbourg, 11-12 octobre, Cyril Ritchie) ;
- Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté (Strasbourg, 17 octobre, Maritchu Rall) ;
- Forum mondial de la démocratie (Strasbourg, 7-8 novembre, Roseline Moreau, Anne Kraus, Jean-Michel Caudron) ;
- Rencontre de haut niveau de la dimension religieuse du dialogue interculturel (9-10 novembre, Michel Aguilar, Jean-Michel Caudron, Salomon Levy) ;
- Forum de Lisbonne du Centre Nord-Sud (24-25 novembre, Jean-Michel Caudron) ;
- Rencontres à Bruxelles – Capitale (villes de Molenbeek Saint Jean, Forest, Schaerbeek) suite à la proposition de la FMDO (*Federatie marokkaanse democratische organisaties*), présidée par Abdelaziz Saret, et des antennes bruxelloise et française du CERSS (Centre d'études et de recherches en sciences sociales de Rabat), représentées par Khadija Qesmoun, chercheure et membre du Bureau du CERSS.

8. Echange de vues sur le projet des lignes directrices pour la participation civile aux décisions politiques

(Anne-Marie Chavanon et Paul Henri Philips, co-présidents du groupe de rédaction au sein du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance, CDDG)

La rédaction de nouvelles lignes directrices sur la participation civile à la prise de décisions politiques demandées par le Secrétaire Général est réalisée par un groupe de rédaction paritaire (experts mandatés par la Conférence des OING et les experts gouvernementaux) en vue de validation du document par le CDDG fin 2016. Après une vaste consultation publique, ouverte à tous, la Commission permanente a été consultée sur le projet de texte avant son adoption à la réunion de mi-novembre. Nous espérons que les lignes directrices pourront être adoptées par le Comité des Ministres en 2017.

9. Conclusion de la discussion menée au sujet du projet de la création d'une radio par la Confédération internationale des travailleurs intellectuels (CITI)

La demande d'Anna RURKA à la CITI d'exclure Jean-Pierre HICHERI de sa délégation officielle auprès de la Conférence des OING a été acceptée par le Président de la CITI.

Il est à rappeler que si une ou plusieurs ONG souhaitent proposer un projet concernant le fonctionnement de la Conférence des OING (et même si le projet est présenté en leur nom propre), la Conférence des OING (au moins la Commission permanente) doit impérativement être consultée au préalable et pouvoir se prononcer sur le projet, conformément à la Charte de la communication adoptée par la Conférence des OING afin de voir si le projet est conforme au règlement et aux priorités de la Conférence (Plan d'Action adopté).

10. Gestation pour autrui : résultats de consultation et démarche à employer pour la suite du travail par la Conférence des OING

Suite à la décision prise par la Conférence à la réunion plénière du mois de juin, une consultation a été engagée sur un texte substantiel permettant d'ouvrir la discussion. A l'issue de ce processus le dépouillement des contributions apparaît comme suit : 9 OING contre la GPA, 8 OING plutôt favorables ou favorables mais sous condition d'un encadrement strict, 6 OING estiment que la Conférence n'a pas suffisamment de compétences pour fournir un avis étayé et crédible ou encore expriment leur indécidabilité.

Compte tenu de cela, la Commission permanente constate que :

- la consultation s'est déroulée selon le cadre préalablement fixé et validé en plénière le 24 juin 2016 ;
- il ressort de ladite consultation que le débat au sein de la Conférence est vif, et s'achève, dans le respect des règles démocratiques, de manière non conclusive.

A ce titre, la Commission permanente propose à la plénière de la Conférence des OING de prendre acte du fait que cette question de société ne peut actuellement donner lieu à une déclaration consensuelle et qu'elle ne s'interdit pas de l'inscrire à nouveau à l'ordre du jour de travaux futurs s'il y a lieu.

11. Feuille de route sur la migration 2017-2018

Le fil rouge de la feuille de route sur la migration présentée par Jean-Michel Caudron est retenu avec des ajouts mineurs. Il intègre les suggestions d'actions proposées par des membres de la Commission permanente.

12. Poursuite du travail sur la communication interne et externe de la Conférence des OING

Concernant la communication, le travail réalisé avec le Secrétariat a porté ses fruits et a permis une remise en route des relations avec le Service de presse du Conseil de l'Europe.

Didier Schretter est nommé Chargé de mission pour la Communication. Son rôle est de veiller à la bonne application de la Charte de communication mais aussi de proposer des outils permettant de rendre plus visibles les initiatives de la Conférence et des OING qui la composent.

13. Préparation de l'évaluation du Plan d'action de la Conférence des OING (outils et calendrier)

La Conférence des OING s'est dotée d'un Plan d'Action triennal le 25 juin 2015. Pour préparer l'évaluation du Plan d'Action, il conviendra de monter des outils de mesure des résultats obtenus dès l'année 2017. Cette première évaluation des actions de la Conférence des OING doit avant tout permettre de rendre visible ce qui a été fait de façon synthétique et, si possible, chiffrée. Le document n'a pas vocation à faire doublon avec les documents déjà produits. Jessica Chamba, en charge de ce travail au sein du Bureau, propose le calendrier suivant :

- décembre 2016 : élaboration d'une proposition de tableau permettant de recenser les principales activités réalisées en lien avec les objectifs du Plan d'Action de la Conférence des OING ;
- janvier 2017 : en marge de la session plénière, discussion et échange autour de cette proposition avec les Présidents et Vice-Présidents de Commission, Président du Conseil d'expert, l'Experte égalité, les responsables des axes transversaux (jeunesse, Nord-Sud...) ainsi que, si possible, les responsables des groupes de travail (sur la base du document transmis en amont) ;
- février 2017 : finalisation du tableau par chaque personne concernée ;
- mars – avril 2017 : diffusion à chaque personne concernée pour le compléter ;
- juin 2017 : élaboration du 1^{er} jet de la proposition d'évaluation du Plan d'Action de la Conférence des OING

14. Préparation du rapport d'activité de la Conférence : coordination et calendrier

La structure du rapport analytique proposée par la Présidente en accord avec le Plan d'action de la Conférence, est adoptée par la Commission permanente. Oren Gostiaux recevra les différents rapports (y compris des axes transversaux) et les intégrera les uns aux autres selon les points du Plan d'action si possible pour le 18 novembre pour les besoins de la traduction.

15. La réflexion sur les conditions d'accueil des nouveaux représentants et sur le renforcement de la représentativité des OING au sein de la Conférence (pistes d'action)

Pour renforcer la participation des OING aux travaux de la Conférence, il faut trouver un mode de fonctionnement efficace et intéressant pour tous. Les obstacles identifiés parmi tant d'autres sont : les coûts élevés liés à la participation aux sessions de la Conférence, le manque d'information relayée entre deux sessions et sur les thèmes traités lors des futures sessions, les attentes et besoins des OING, la lenteur de nos processus. Afin d'y remédier, il est nécessaire de se concentrer sur la promotion de l'image et de la visibilité, mieux faire valoir l'expertise, les actions et réalisations de la Conférence. Celle-ci doit être un lieu de débat ouvert, moderne,

multiculturel et intergénérationnel. Il faut avoir des approches innovantes, interactives et positives, avoir plus de transparence, travailler avec un calendrier annuel accessible à tous, etc.

Pour étudier les besoins et établir des propositions, la Commission permanente valide la création d'un comité ad hoc composé de 4 personnes. Il est coordonné par Anne Kraus, membre du Bureau,

16. Situation de la société civile organisée en Turquie (pistes d'action)

Fin novembre, une rencontre informelle est organisée avec des OING turques par la Conférence des OING et la Division de la société civile. Le Président du Conseil d'expert, ainsi que les Président(e)s des commissions thématiques seront invité(e)s à y participer.

17. Programmation des sessions

- L'obligation de présence et de contribution aux réunions de la Commission permanente par les membres élus est rappelée ;
- Un texte « repère » présentant les principes pour l'organisation d'un *side-event* a été adopté par la Commission permanente (lien vers le texte de cadrage à l'usage des OING)

18. Renforcement par la Conférence des OING de la campagne contre le discours de haine

Non traité

19. Événements prioritaires à honorer et à investir (COP 22, etc.)

Non traité

20. Calendrier : dates des prochaines réunions de la Commission permanente

Les deux prochaines réunions auront lieu le 24 et le 26 janvier

21. Divers